Bellême (61) : un individu part en prison après avoir poignardé son colocataire. Bien que ne parlant pas français, il a pu expliquer aux gendarmes que le différend portait sur “un problème d’étagères”

02/01/2023 à 16h55



Un homme d’une trentaine d’années a été interpellé, vendredi 30 décembre 2022, par les gendarmes à Bellême, dans l’Orne. En fin d’après-midi dans le bourg de la commune, une dispute éclate entre deux hommes, colocataires au sein d’un appartement. L’un d’eux sort un couteau et agresse son homologue. La victime âgée d’une trentaine d’années a été blessée mais le diagnostic médical n’a pas impliqué une prise en charge ou une surveillance dans un centre hospitalier.

Entendu par les militaires, le mis en cause qui ne parle pas français a expliqué que le différend portait sur la configuration de leur appartement. Plus précisément sur un «

problème d’étagères », indique une source gendarmerie. Inconnu des services judiciaires, le trentenaire a été incarcéré en détention provisoire à la maison d’arrêt de Caen (Calvados). Il sera convoqué par le tribunal correctionnel d’Alençon en février prochain pour des faits de violences avec arme.

Ouest France